



Namur, le 01 janvier 2025

Contrôle de la gestation chez les biches et bichettes

Cher Président, cher Secrétaire,

La maladie de la langue bleue est actuellement avérée chez les grands cervidés sauvages en Wallonie, bien qu'asymptomatique jusqu'à ce jour. **Pourrait-elle avoir un impact sur le taux de reproduction des animaux infectés ?** Les différents services officiels interrogés n'avaient pu apporter de réponse à nos questions, jusqu'à ce jour où des précisions utiles nous parviennent.

D'après le Service de la Santé et des Pathologies de la Faune sauvage de l'Université de Liège, 50% des cerfs élaphe testés cette année 2024 sont positifs pour la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO3). Sur base des autopsies effectuées à ce jour, aucun résultat n'a pu mettre en évidence un lien de causalité entre la mortalité de cervidés et la FCO3.

En ce qui concerne d'éventuelles conséquences de l'infection sur la gestation des biches et bichettes, le service faune du DEMNA SPW-ARNE a réalisé des examens d'utérus sur 15 biches et 5 bichettes provenant de 3 territoires différents. Tous les individus analysés étaient gestants à l'exception d'une biche âgée. Sur base des résultats actuels, il ne semble pas y avoir d'effet visible de la FCO3 sur les performances de reproduction de l'espèce Cerf.

Ces résultats confirment que les cervidés sont infectés avec le virus de la FCO3, mais le virus ne semble ni de provoquer de lésions entraînant la mort de l'animal, ni de réduire les performances de reproduction de l'espèce Cerf.

Afin de documenter davantage ces observations, il serait intéressant d'accroître l'échantillonnage, et d'obtenir des examens sur d'autres biches et bichettes venant de territoires différents durant la période de janvier 2025. Les gestionnaires de territoire ou les personnes formées (PF) pourraient ainsi nous transmettre les observations suivantes :

- numéro de bracelet
- date du tir
- lieu du tir (territoire)
- type d'animal : biche / bichette (en se basant sur l'éruption des dents définitives)
- gestante : oui / non (après inspection de l'utérus)
- allaitante : oui / non
- coordonnées complètes de la personne formée.

Un court questionnaire en pièce jointe a été préparé et peut être diffusé vers les personnes concernées.

Les réponses peuvent nous parvenir :

- soit à l'adresse sante.faune@spw.wallonie.be,
- soit au moyen du formulaire en ligne [Formulaire BichesGestantesouVides](#) qui est également accessible au moyen du QR code suivant :



Vous trouverez ci-dessous un protocole qui pourrait permettre à vos membres de vérifier la présence de gestation lors de l'éviscération des biches et bichettes.

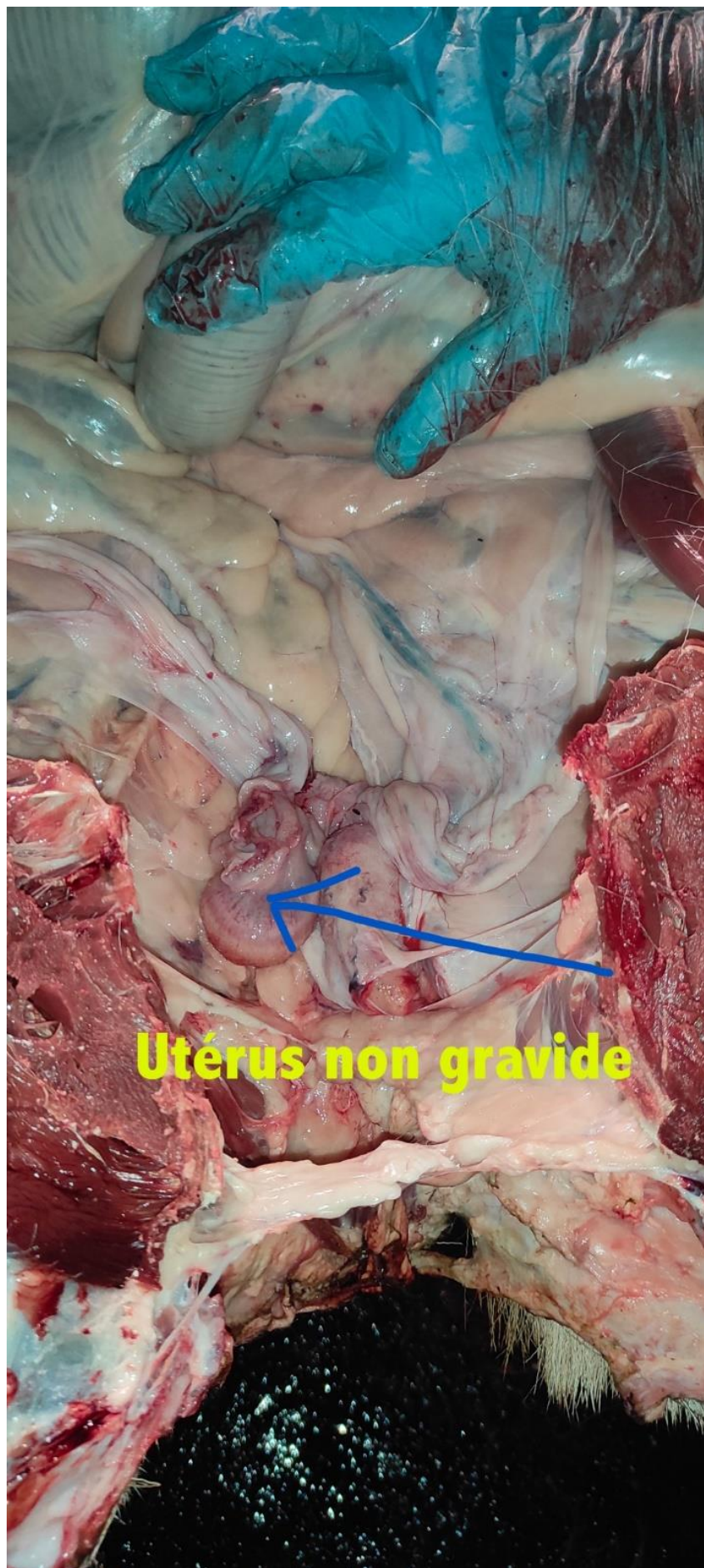
Toutes ces données seront traitées de manière confidentielle et seront sans doute bien utiles pour la préparation des demandes des plans de tir 2025 tout en attirant votre attention sur l'impossibilité de prévoir à l'heure actuelle les mortinatalités, les avortements ou malformations qui pourraient survenir chez nos cervidés comme cela a été constaté chez les bovins.

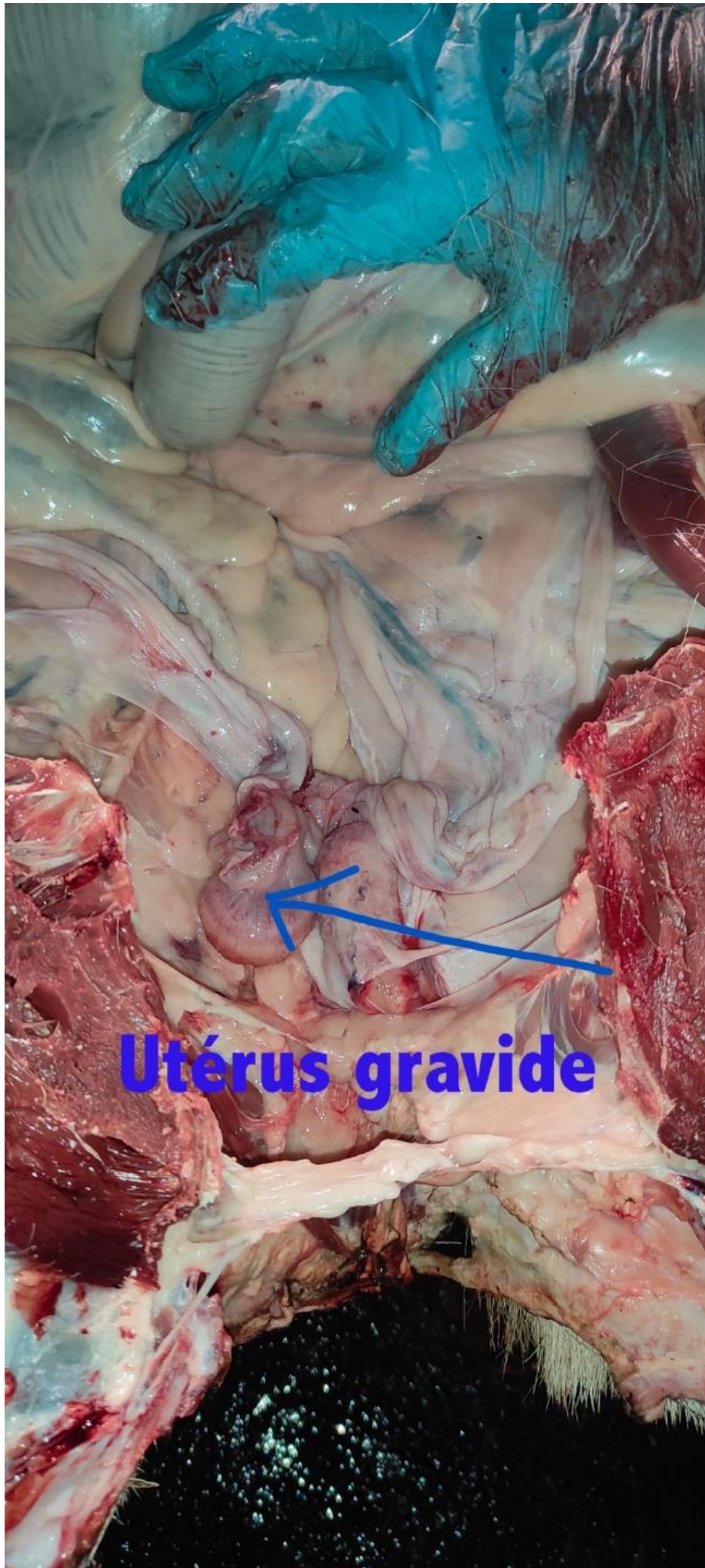
Nous remercions vivement le Professeur Annick Linden, l'épidémiologiste Valérie De Waele ainsi que le Dr Henri Pestieau pour leur analyse et conseils pratiques.

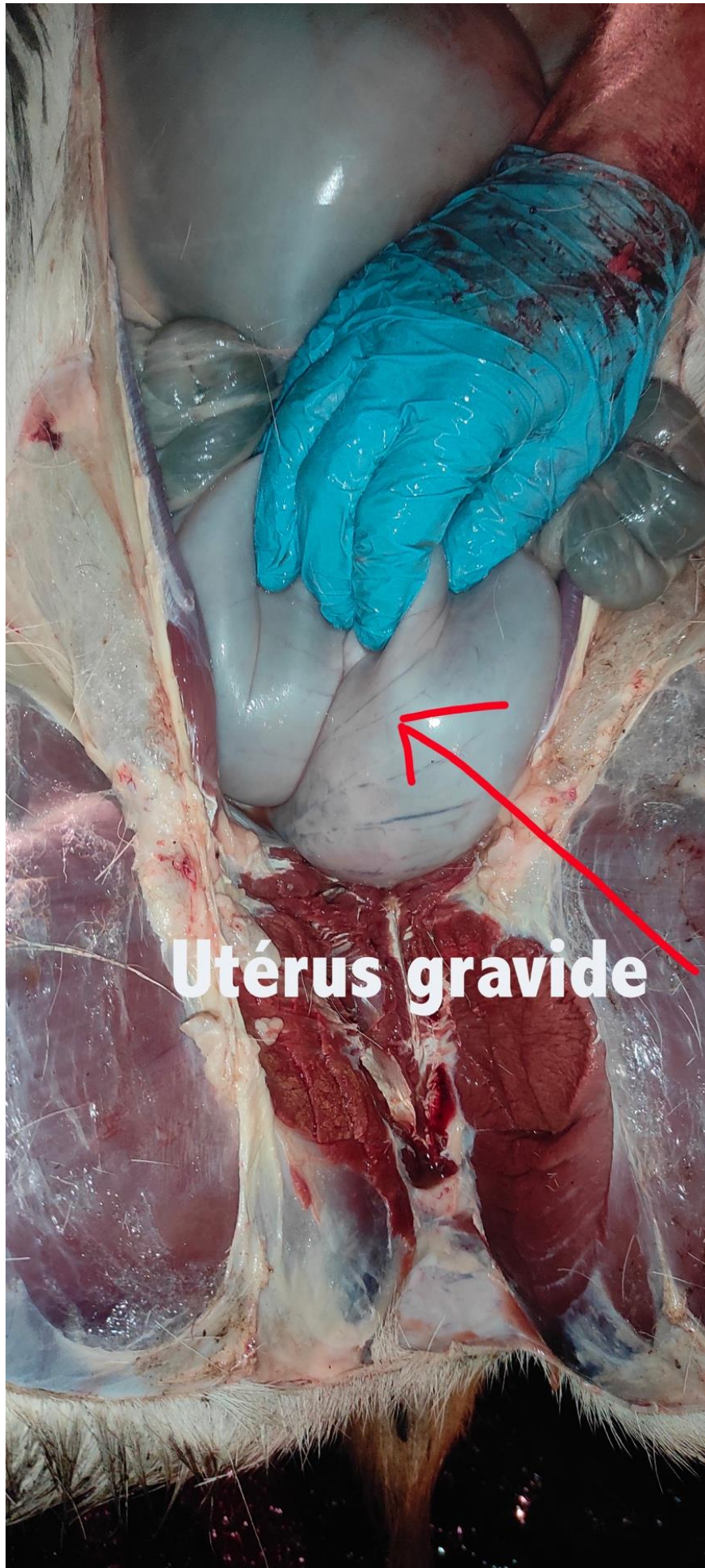
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous en profitons pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

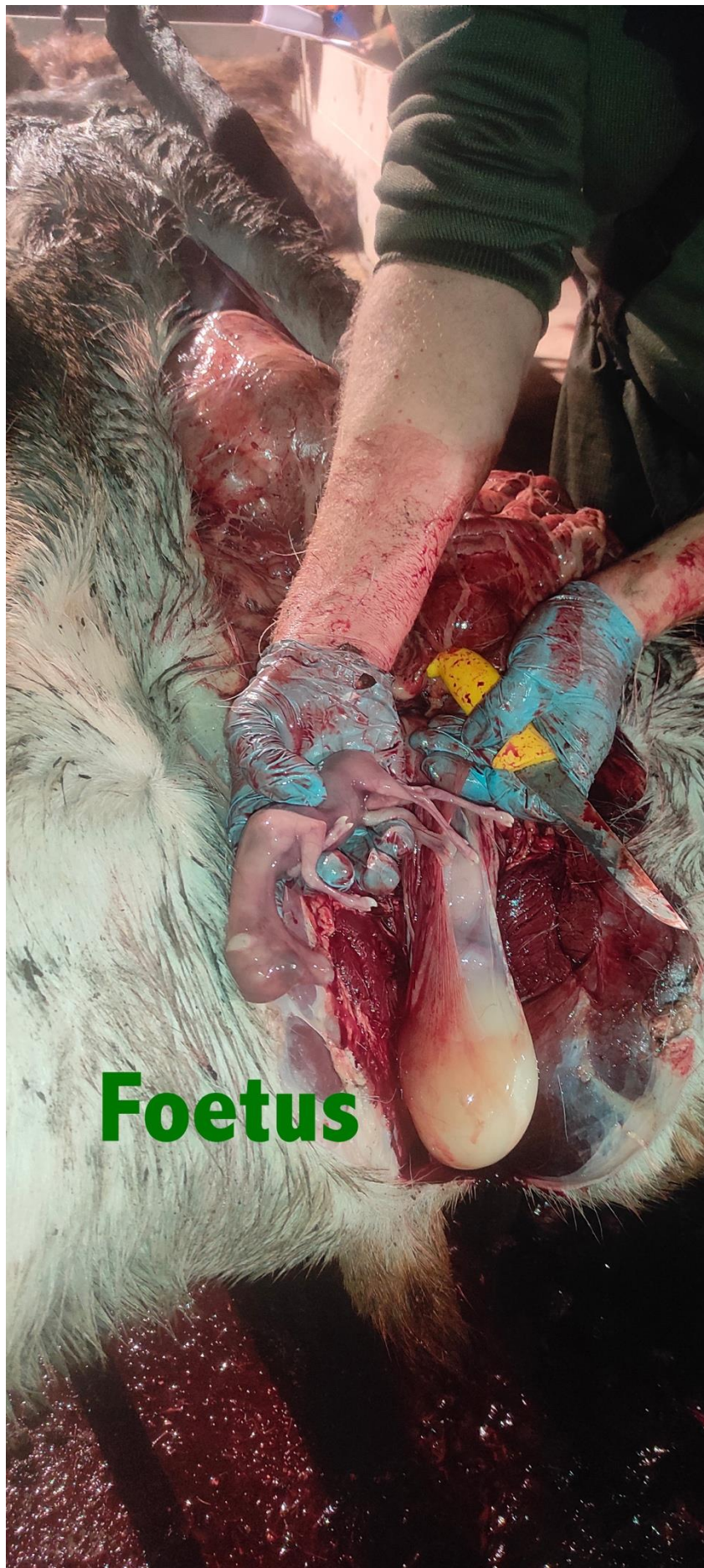
Conseils techniques pour confirmer la gestation d'une biche

1. Enlèvement de la mamelle et mise en évidence de la ligne blanche
2. Incision de la ligne blanche depuis la symphyse pubienne jusqu'au sternum
3. Ecarter la masse intestinale pour avoir accès à la cavité pelvienne
4. Séparation des cuisses et mise en évidence de la symphyse pubienne en cas de non gestation
5. Ouverture éventuelle de l'utérus pour visualiser le fœtus.









Foetus